CONCERTS ET SPECTACLES

Grand-Thoatne. — Robert-le-Diable. — Cette représentation a en lieu devant une saile très-garnie.
Bon nombre de ceux que leurs occupations empéchent
d'aller au théâtre dans la semaine y viennent le
dimenche. Il est pointant une classe de spectateurs
qui ferait bien de jéabstenir. Nous voulons parler des
jeunes enfants que des parents mal avisés amenent,
sans parler de ceux qu'ils apportent.
Nous ne croyons pas que, dimanche, les auditeurs
de cet âge se soient beaucoup intéressés aux exploits
de Robert et de Bertram; ils avaient pu donner leur
avis, ils auraient sane doute trouvé qu'un bon petit
lit vaut mieux pour eux que deux grands opéras. Ils
le témoignent du reste assez, quand il leur prend
fantaisie d'accompagner les chanteurs de leur fausset.
Le sujet de Robert le Diable est tiré d'une légende
du moyen-âge. Bien que le livret contienne des invraisemblances flagrantes, des episodes fort intéressants viennent à propes en distraire las spectateurs.
La lutte entre le bien et le mal, et c'est le principal
ressort de l'action dramatique, telle est l'idee qui se
fait jour à travers la fiction. Pour ce qui regarde la
partition, nous pouvons dire qu'avec celle des Huguenors, elle est le plus beau titre de gloire de Meyerbeer.
Le roile du chevaller Bertram convient à M. Plain,

guenots, elle est le plus beau ture de giorre de Meyerbeer.

Le role du chevalier Bertram convient à M. Plain, autant que celui de Méphistophièles dans Farst: l'artiste en fait parfaitement son affaire: pour son bénéee il ne pouvait choisir de meilleure pièce, car elle lui permettait de faire valoir sous leur meilleur jourtoutes sea qualités de chanteur et de comédien. A signaler l'evocation des nonnes que M. Plain a rendue avec énergie: le duo avec Raimband « Ah! l'honnèle homne », et la scène des aveux « Je t'ai trompé » Pour mesdames Laville et Boyer, mentionnons i cromance d'Alice « Va, dit-elle, mon enfant » et pour la seconde, le grand air de la grâce: « Robert, tot que l'aime. »

j'aime. »

Des éloges à MM. Merrit et Santenac, qui ont, entre
hien enlevé. l'un « Si, j'aurai ce

Des eigges a Mai. Merrit et Santenac, qui ont, character autres morceaux, bien enlevé, l'un « Si, jaurai ce courage, » l'autre, la ballade « Jadis régnait » et le duo avec Bertram.

Très bonne exécution des cheurs et de l'orchestre. Au troisième acte grand succès pour le ballet et particulièrement pour Mile Delas, l'étoile. octave.

Au troisième acte grand succes pour le ballet et particulitement pour Mille Delas, l'étoile. OCTAVE.

La « Concordia » a offert, dimanche soir, un très joli concert à ses membres honoraires. La reine de la soirée, Mme Tordoir Godard, premier prix de conservatoire de Lille, grace à une magnitique voix de soprano qu'elle conduit avec une aisance romarquable, a remporté un succes dont elle peut être fiere. Les variations ardues que contient l'air de Rosine, dans le Barbier de Séville, ne sont qu'un jeu pour cette cantatrice. qui a aussi et surtout, rendu l'air de la Truciata en artiste consommée. Madame Tordoir Godard possede une des meilleures voix que nous ayons entendues dans les concerts de ce genre. La note gaie était donnée par M. Duvillard, de Lille, qui a pleinement réussia divertir ses auditeurs avec ses chansonnettes. M. Duvillard cherche son succès dans la foilité d'élocution qu'il possede a manufacture gestes qui nous sont connus, et dont on ne peut contester le réel talent, ont complété le programme. Ce sont MM. J.-B. Lhoest, baryton; Victor Taupe, tuba; H. Selosse, tenor; et J. Delvienne, bugle-solo de la Concoviu.

La Concovia este noie de progrès; l'exécution de deux fantaisies, de celle sur Faust principalement, en est la preuve. Le titre de leur société doit engager les nusiciens à s'unir, à concentrer les forces dont ils dispossent dans le but d'affronter avec chance les risques d'un concours dans quelques mois d'ici. Leur vice-président, M. V. Cattelain met du reste a leur service un dévouement dont ils doivent lui savoir le meilleur gre.

Tribunal correctionnel de Lille

Tribunal correctionnel de Lille

Présidence de M. Parient.

Audience de ipud 3 mars 1887

Un drame au vitriol à Lille. — Les drames au vitriol a tentent de plus en plus à passer dans les meurs. Ils sont le privilège des abandonnées et des maliteureuses qui veulent, se venger des infidélités dont elles sont victimes. Il y a quelque temps, une Roubasisenne a été condamnee à un an de prison pour avoir fait à un ouvrier des blessures qui ont faitli lui coûter la vie.

Aujourd'hui c'est unelLilleise qui, le ler Mars dernier, a jeté une floie de vitrioi à la têté d'un passant dont eile voulait se venger, Heureusement, les blessures ont été peu graves. La bouteille avait d'ailleurs un goulot très-étroit. Le tribunal condamne la malheureuse à trois mois.

hu goaloc tres-croft. Le tribunal a appris le respect du aux parents, au sieur Delplanque, qui étant rentré chez lui à Roubaix en état d'ivresse, frappa violem-ment son père qui lui faisait de justes observations Le tribunal le condamne à six mois.

Vol de draps. — Desquien et Duquenne de Wat-trelos, ont vole chez le sieurs Duhamel. de Wattrelos, des draps et des objets mobilier. Le tribunal les con-damne à trois et quatre mois.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Séunce du jeudi 3 mars 1887 PRÉSIDENCE DE M. PAUL

Jugement dans l'affaire de l'Ecole de Nata-

Jugement dans l'affaire de l'Ecole de Natation. — Le tribunal a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire de l'Ecole de Natatios. La ville de Roubaix est condamnée à payer à la famille du jeune Reussel la somme de 5,000 francs.

Parmi les principaux cons. dérants on cite:le certificat du docteur Bayart constatant la mort par immersion et une lesion a la face et aux épaules qui prouvent que le noye s'est débattu au fond de l'eau et n'est pas, des lors, mort d'une congestion comme l'asoutenu l'avocat de la ville ; l'eaquete de laquelle il résulte qu'un seul maitre nageur surveiliait le grand bassin le jour de l'accident; le fait que c'est un triton de sieur Leplat, qui a remarqué la disparition de sieur Leplat, qui a remarqué la disparition de moner aux qui cette observation du rait du émoner aux qui cette observation de employés qui n'out plongé que i rois heures après l'alarmé donnée, en se contentant de promener une perche à la première alerte.

l'alarme donnee, en se contentant de promener une perche à la première alerte.

L'accident de l'usine Lorthiois. — Une ouvrière de l'usine Lorthiois à Tourcoing ayant eu le bras pris dans une corde, intente une action à ses patrons. Comme elle prétend prouver la faute du ptron par l'absence d'une planchette qui protége la corde, le tribunal nomme un expert a l'effet de savoir si cette planchette doit réellement exister et si l'accident est arrivé a cause de son absence.

COUR D'ASSISES DU NORD

Présidence de M. le conseiller MARTINET 2e affaire. - Avortement La femme Dewever est acquittée.

Audience du jeudi 3 mars Présidence de M. le conseiller MAUPLASTRE Ministère public : M.

1re affaire. – Incendie à Merekeghem

Ire affaire. — Incendie à Merckeghem

Le 4 juillet 1886, vers dix heures du soir, un naceudie éclatait à Merckeghem, dans la maison occupee par les époux Dhondt. Maigré la promptitude
des secours, cette maison fut entierement brûlée.
Elle appartenait au sieur Devulder, propriétaire à
Looberghe. Elle n'était point assurée et le préjudice fut de 700 francs.

La fenme Dhondt, née Paaroide-Germaine Lengiet, originaire de Looberghe et agée de 22 ans,
se trouvait seule chez elle quand l'incendie se
déclara. Lorsque son mari qui avait été absents toute
la journée, apercut le feu à son retour, il lui adressa
de vifs reproches et l'accusa formellement d'être
l'auteur du sinistre. Elle aurait commisse cerime, ain
de quitter le village de Merckeghem où elle se deplaisait et de retourner vivre à Looberghe, chez ses
parents.

parents.

Le ministère public relève toutes les circonstances de nature à confirmer ces accusations premières du

de nature à confirmer ces accusations premieres du mari. Les personnes qui arriverent les premieres du mari. Les personnes qui arriverent les premieres un le lieu de l'incendie, trouvèrent la femme Dhont blottie derrière une haie, au bout de son jardin, et n'appelant nullement au secours.

Elle parla d'abord à différents témeins, d'un vagabond auquel elle avait, disait-elle, refuse l'anmône dans l'après-midi et qui était parti en proférant des menaces. Plus tard elle nia avoir tenu ces propos, en reconnaissant qu'aucun mendiant ne s'était présenté chez elle.

reconnaissant qu'aucun mendiant ne s'était présenté chez elle. Durant l'incendie, elle déplorait la perte de ses effets d'habillement. Or. le lendemain, on aurait dé-

Durant l'incendie, elle déplorait la perte de ses effets d'habillement, Or, le lendemain, on aurait découvert les vétements et le linge des époux Dhont, dans un four, a trente métres de leur habitation. Ils étaient absolument intacts et solgneusement enfermés dans des paniers ou des mouchoirs noués.

La femme Dhondt serait enfin, quelques heures chez une voisine. Elle per son enfant au berceau hez une voisine. Elle per son enfant au berceau chez une voisine. Elle per son enfant au berceau el l'étable sa chèvre qui, sans cela, eutété brûner. Telles sont les charges qu'on lui oppose. Au cours de l'instruction, elle a nié sa culpabilité. Après avoir déclaré n'avoir point allumé de lumière pour se coucher, elle soutint qu'elle s'éclairait avec une lampe au pétrole.

lampe au pétrole. La femme Dhondt est condamnée à 5 ans de récluon. Défenseur : M° Henry.

2º affaire. — Corruption de fouctionnaire. à Bauvin. L'accusé Louis-Joseph Didelot, garde-champêtre à auvin, à 56 ans environ. Il est ne à Aire, le 17 avril L'accusation lui reproche de s'être; en 1885 et 1886 fait remettre diverses sommes d'argent par des délinquants, pour s'abstenir de dresser, comme c'était son levoir de garde-champètre, procès-verbal des faits à

devoir de garde-champêtre, procès-verbai des faits à exx imputes.

Suivant le ministère public, un nommé François Appourchanx lui surait éte signalé au mois de septembre dernier, comme s'étant livré à des violences ou des voies de fait envers un sieur Tredez. Celui-ci affirmait même, parait-il, avoir vu cet individu voler une fourche sur la voiture d'un sieur Delecroix. Le garde Dideloi fit alors appeler Appourchaux qui habite une commune voisine de Bauvin. Il lui aurait demandé 25 fr., lui promettant, moyennant cette somme, de ne point constâter, par procès-verbai, les faits dont il avait connaissance. Des pourparlers eurent ainsi lieu entre le garde et Appourchaux. Après trois entrevues, celui-ci aurait versé les 25 fr. réclames, Fidele à sa promesse, Didelot n'aurait point verbalisé.

Pendant la nuit du 31 octobre au 1er novembre

trois entreview, ceuticularia verse is 3.51. Leavenes, Fidele à sa promesse, Didelot n'aurait point verbailsé.

Pendant la nuit du 31 octobre au ler novembre 18%, il se produisit un tapage nocturne, accompagne d'un bris de cibiure. Le lendemain, le garde-champetre Didelot imputait cette contravention et ce delit a sept jeunes gens de Billy-Berelau, les nommés Quieva, Catoire, Balliet. Leroy, Filleul, Drelou et Landy. Il leur aurait réclamé 60 fr. pour ne point dresser procès-verbai à leur charge. Ils auraient consenti à payer cette somme qui, divisée par sept, ne faisait que 8 fr. 60 à verser par chacua d'eux. Didelou se serait rendu lui-même au domicile de plusieurs des jeunes gens, pour loucher leur quote-part, et n'aurait, en effet, rédigé aucun procès-verbai. En 1886, le nommé Adrien Dhennin, étant ivre, brisa trois carreaux dans l'estaminet du sieur Sauvage, à Bauvin. Didelot aurait demandé 30 fr. pour ne point constater ce bris de ciôture; puis il se contents de 25 fr. qui lui furent versés par Dhennin. Sur cette somme, il aurait, d'après l'accusation, prélevé 15 fr. pour lui-même. Il remit le surplus, c'est-à-dire 16 fr., à la femme Sauvage et s'abstitut effectivement de verbaiiser.

Délesseur: M' Parmentier, du barreau de Lille.

o verbaliser. Défenseur : M' Parmentier, du barreau de Lille.

NORD

Bergues. — On lit dans le Flandre:

« M. Claeys, maire de Bergues, satisfait. — Sur la proposition de M. ie préfet du Nord, suggéré par M. Claeys, le despote par excellence, M. Bollart, médecin successivement depuis 1810 des capitaine.ies des douanes de Steenworde et de Bergues, vient d'être révoqué de ses fonctions.

« Il va sans dire que l'ami intime de M. Clayes remplace le decteur Bollaert.

» Il lui devait ce mince serviée pour sa servilité complète et ses nombreuses attentions. M. Clayes aurait voulu le lui rendre plus toi; mais notre expréfet, M. Cambon, sollicité pour provoquer cette révocation, était reste insensible, ne voulant pas outre passer ses pouvoirs.

» Nous avons des remerciements à adresser au Phare pour la franchise avec laquelle il annonce ce ait ni honorable, ni aidrott pour le maire de la ville de Bergues.

» Bour nous, personnellement, nous félicitons le docteur Bollaert de cette révocation.

Une petite fille brûléé vive à Vieux-

Une petite fille brûlée vive à Vieux. Condé. — Un déplorable accident est venu, lundi, jeter la consternation dans une famille de labo.

Une petite fille brûlée vive à Vieux-Condé. — Un déplorable accident est venu, lundi, jeter la consternation dans une famille de laborieux et pauvres ouvriers de Vieux-Condé.

La petite Brabant, âgée de dix ans, était allée chercher, en Belgique, une certaine quantité de pétrole qu'elle avait du mettre daus une vessie soelle-ci laissa suinter une partie du liquide inflammable dont s'imprègna la robe de la petite fille. Rentrée chez ses parents, l'enfant demanda une tartine: le beurre manquait à la maison, et, pour rendre son pain plus appetissant, la fillette s'imagina de le rôtir. Elle s'approcha trop du poèle; sa robe pleine de pétrole prit feu et en quelques minutes la petite Brabant fut environnée de flammes, un s'empressa autour d'elle, mais ce ne fut qu'a grand'peine qu'on put étouffer le feu qui consumait l'enfant. Les profondes brûlures reçues par la petite fille mettent ses jours en danger.

PAS-DE-CALAIS

Boulogne.—La France du Nord rapporte que nier, vers midi et demi, 4 à 5 mille personnes a

Boulogne.—La France du Nord rapporte que, hier, vers midi et demi, 4 à 5 mille personnes au moins se pressaient sur les quais du bassin pour assister à l'entrée du Bordeaux. Ce bàtiment, qui mesure 128 mètres de long, dit notre confrère, a parfaitement évolué et n'a pas reçu la moindre avarie, grâce à la manouvre habile des deux remorqueurs le guidant en prope et en poupe. C'est là un résultat des plus favorables pour notre port, et qui prouve victorieusement la facilité de l'accès dans notre bassin.

Le Bordeaux est, en effet, un des plus forts navires de notre marine marchande et appartient à une compagnie du Havre qui, dernièrement, avait refuse de venir prendre chez nous un chargement de ciment, par crainte d'avaries, et avait abandonné cette entreprise à une compagnie étrangère. La livraison de ciment que venait prendre, cette fois, le Bordeaux est destiné aux travaux du port Arthur en Chine, travaux confiés à des ingénieurs irançais et entièrement construits avec des matériaux français.

BELGIQUE

Incendie a Anvers. — Cinq pompiers blessés. — Un incendie vient de détruire les vasles magasins d'huiles et de farine de M. Colin-Van Hall, rue du Navet. Le sinistre s'est déclaré vers onze heures du soir.

A deux heures du matin, dit un témoin, le feu faisait toujours rage; le bătiment incendié était transformé en un cratère, d'où jaillissaient des colonnes d'huile bouillante, au miliau d'épouvantables détonations engendrées par l'accumulation du gaz et la rupture des barils de saindoux qui

du gaz et la rupture des barils de saindoux qui remplissaient le rez-de-chaussée.

« Alors on vit un spectacle affreux: les cinq pompiers qui étaient sur l'échelle Porta et qui, depuis deux heures, faisaient des prodiges de courage, résistant à une chaleur intense et à une funiee suffocante, ces cinq vaillants, brusquement inondés de liquides en fusion, apparurent enveloppés de flammes de la tête aux pieds.

« Puis l'échelle se brisa, et ces cinq corps flamboyants tombèrent comme des éclairs, ou plutôte comme d'enormes tisons au milieu de la rue. Une clameur immense, un cri rauque et inhumain sordameur immense un contratte de la rue.

comme d'enormes tisons au milieu de la rue. Une clameur immense, un cri rauque et inhumain sortit du sein de la foule terrinee. On se précipit a ussitôt sur les victimes, on les roula dans la boue on les aspergea d'eau: toutes respiraient encore, mais trois d'entre elles ont du être transportées d'argence à l'hôpital.

Les dégâts s'élèvent à plus d'un million.

La cause est inconnu.

Bruxelles. — Belle séance, hier, à la Cham-bre. Tous les ministres étaient à leurs bancs, peu de députés étaient absents. Les tribunes réservées et publiques étaient bondées. Le corps diplomatique était au com-

bondees. Le corps appending to the plet.

M. Frère-Orban reprend son discours commence hier et dans lequel il s'etait efforcé de démontrer l'inutilité des fortifications de la Meuse.

Aujourd'hui, il s'efforce de prouver leur inefficacite et même leur danger. Il prétend que la dissémination de nos troupes serait un péril. Les dissémination de nos troupes serait un péril. Les dissémination de nos troupes serait un péril. Les dissemination de nos troupes de dissemination de nos troupes de demontrer de la Meuse.

gouvernements étrangers ne nous out jamais de-mandé de nouvelles fortifications. Les fortifications projetées par le gouvernement comporteraient des camps retranches à Liège et à

comporteraient des camps retranches à Liège et à Namur.
Pour les rendre efficaces, il faulrait les garnir de 30,000 hommes et, par conséquent, augmenter l'armée d'autant.
En cas d'invasion, l'ennemi attaquerait ces camps retranchées et les villes de Liège et de Namur seraient vouées au bombardement et à la destruction.
M. Frère Orban recommande de s'en tenir au camp retranchée d'Anvers avec une armée de cent trente mille hommes. Mais, en temps de guerre, les puissances auraient à compter avec nous.
M. Pontus, ministre de la guerre, refuse d'accepter le système préconisé par M. Frère Orban. Il estime que les fortifications de la Meuse sont nécessaires et qu'il faut les dèvelopper.
Il invoque l'autorité de plusieurs généraux et insiste sur la nécessité de fortifier les environs de Liège.

Liège.
Six forts et six fortins intermédiaires mettraient à l'abri du bombardement Liège et les établissements voisins.
M. Beernaert, ministre des finances, appuie les observations de M. Pontus relatives aux fortifica-

M. Bernact, ministre des insaces, appuie les observations de la Pontus relatives aux fortifications de la Meuse.
Il cite l'autorité du général Brizilmont, qui est européenne, et celle de 13 officiers supérieurs qui admettent comme lu que la vaillée de la Meuse, laissée ouverte, serait une véritable tentation pour une armée envahissante.
L'orateur examine l'hypothèse d'une invasion. Au cas où la Meuse serait défendue, notre armée ne pourrait pas mieux nous défendre qu'en s'appuyantsur la Meuse.
Le triangle formé par Liège, Namur et Anvers serait formidable. C'est là l'intérêt des fortifica-

tions projetées qui auraient une valeur défen-

sive.
Le ministre ajoute que la Chambre apprendra

aves interêt que les puissances approuvent le pro-jet du gouvernement.

Notre pays a toujours été fidèle aux lois de la neutralité garantie par les puissances.

Elles peuvent compter sur notre loyauté, comme nous, à coup sur, sur leur garantie.

Nous n'avons pas à craindre une invasion en ce

Teurnai. - La grève des carriers est termi-

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de nausances 3 mars. — Léon Gebhardt, rue de Soubise, cour Saint-Pierre. 28. — Mathide Demarchelier, rue Turgot, cour Vandamme, 4. — Richard Herteler, rue Sout, 67. — Germaine Fonthiet, rue de la Ercrite, cour Spiel, 13. — Gramie Fonthiet, rue de la Ercrite, cour Spiel, 13. — Gramie Fonthiet, rue de la Ercrite, cour Spiel, 13. — Coralie Debarge, rue de la Longue-Chemise, cour Carrette, 3. — Januage Gras, rue Charlemagne, 5. — Coralie Debarge, rue de la Longue-Chemise, cour Carrette, 3. — Januage. — Auguetin Deflosse, 32 ans, murches, 32 ans, margette, 32 — Mariage. — Auguetin Deflosse, 32 ans, murches, 33 — Mariage. — Auguetin Deflosse, 32 ans, murches, 33 — Mariage. — Declarations de décès de 2 mars. — Léonie Delhaye, 44 ans, ménagère, rue de Lille, 88. — Achille Poulau, 4 mois, rue Wagrain, 1, maisons Goupil. — Eudozie Greenier, 24 jours 12 de 12 d

RONCO. — Disturstions de maisances du 20 au 27 fé-gies. — Houri Bilou, rue de Lille. — Zob verhuist puises chais-Huants. — Jean-Baptiste Elisabeth, rue du doutlin, — Jean Derveaux, Le Vinage. — Déclarations de licôs du 20 au 26 février. — Jean Boussemart, 3 mois, rue se Lattes. — Therèse Cammaert, 72 ans, Le Coulombier.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille FOURNIER-DELFORTRIE qui, par oubli n'auraient pas recu de lettre de faire-part du décès de Dame Sophie-Maric-Joseph DELFORTRIE, reuve de M. Désiré FOURNIER, d'Administre Roubaix, le 1e' mare 1857, dans ca 70 année, administre Roubaix, le 1e' mare 1857, dans ca 70 année, administre de ben vouloir assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le vendredi 4 courant, à 9 heu-ree, en l'épiles Noire-Dame, a Roubaix. — Les Vigiles et la maison mortuaire, elica MM.E. et M. Tournier, rue de l'Esperance, S.

de l'Espérance, S2.

Les amis et connaissances de la famille PROVOYEURDELHAY qui, par oubli, n'auraient pas requ de lettre de
faire-part du décès de Dame Léonie DELHAY, décèdee
à Roubaix, le 2 mars 1837, dans sa 45° année, administré
des Sacrements de noire mère la Sainte-Eglies, sont
priès de considérer le présent avis comme en tenant
feu et de bies vouloir assister aux Convoiet Service
solennels, qui auront leu le vendredi « courant, à 9 heuseront clanitées le jeud 3. à 5 heures 12° — L'assemblée
a la maison mortuaire, rue de Lille, SS.

Les anus et connaissances de la apulle O. BAYART.

au maison mortuaire, rue de Lille, 88. Les amis et connaissances de la familie O. BAYART-MOULARD qui, par oubli, n'auraient pas requ de lettre de larre-part du décès de Aline-Marie-Philomène BAYART, décèdee a Roubaix, le 2 mars 1887, à l'age de 2 ans et 10 mois, sont pries de considèrer la présent aux commois, contraire de la common de la co

Roch, 28.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Lambersart, le lundi 7 mars 1887, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mousieur Aimable CHARLET, époux de Dame Maria BOUCKARET, décédé à Roubaix, le 20 janvier 1886, à l'âge de 45 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, u'auragient pas reque le lettre de fairepart, sont priess de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES HORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMENISALFEB REBOUX. — AVISGRATUIT
dans le Journal de Roubaim (Grande édition), et
dans le Patis Journal de Poubais.

FAITS DIVERS Un détail touchant, rapporté par le Journal de Caen, à propos de la mort de M. Demolombe. La vieille bonne de l'éminent jurisconsulte, qui l'avait servi pendant près de trente ans avec un zèle et un dévouement de tous les instants, qui tenait la maison du vieux célibataire et lui prodiguait ses soins, n'a pu survivre à son maltre; elle est morte deux heures après lui.

La rue Royale, à Toulouse, devient rue

La rue Royaie, a l'oniouse, devient rue Ga-tien Arnoult, l'ancien athie. La Semaine de Tou-louse fait une conjecture assez amusante sur le motifs de ce changement. On demande pourquoi cette dénomination nov-elle lui a été dévolue de préférence à tout autre? Voici la conjecture que nous aventurons humble-ment

Voici la conjecture que nous aventurons humblement.

Dans cette rue se trouvait l'institution très catholique de Mille Mazens. C'est là que M. Gatien-Arnoult fit élever sa fille unique, et lorsque vint le jour de la première communion de cette chère enfant, le futur deputé républicain, le futur maire de notre ville, le futur recteur de notre Académie, voulut composer lui même les actes de Foi, d'Adoration, d'Humilité, de Contrition, de Remerciment, d'Amour, de Désir, d'Offrande, etc., qu'il est d'usage de réciter solennellement en pareille cérémonie, avant d'approcher de la Table sainte et après s'y être agenouillé.
Ce qui devint public à Toulouse; on en garda longtemps la mémoire dans la maison Enlaile Mazens, transformée aujourd'hui en lycée de jeunes. Cela faisait grand honneur à l'ancien professeur de philosophie de notre Faculté des lettres, ancien élève de théologie au grand séminaire d'Orléans,

Gela faisait grand honneur a l'ancien professeur de philosophie de notre Faculté des lettres, ancien èlève de théologie au grand séminaire d'Orlèans, et c'est, nous n'en doutons pas, afin de perpètuer cet édifiant souvenir que l'on sera tenu dorénavant d'appeler ruc Gotien-Arnoutt la voie, assez modeste d'ailleurs, qui se nommait ruc Royate, parce que les rois de France avaient à la parcourir lorsqu'ils arrivaient de Paris dans leur bonne cité de Toulouse.

Les chasseurs de fourrures. — Le commerce de pelleteriesest très considérable en Russie et presque tont entier aux mains du gouvernement. Dans les déserts glacés qui s'étendent au nord de la Sibérie, à la limite extrême de la zône habitable, sont établis des blokaus qui servent de résidence aux agents du czar, aux représentants des diverses compagnies dont il a autorisé le trafic. Les tribus nomades qui vivent dans ce monde désolé viennent, à époque fixe, échanger le produit de leur chasse contre de la poudre, du plomb. des armes à feu, du tabac et trop souvent de l'eau-devie, puis elles s'en retournent à leur existence aventureuse, vivant au jour le jour, sans souci du lendemain, de la péche d'un phoque on de quel-qu'autre amphibie, tendant des pièges aux ours et poursuivant la martre, l'hermine et ces magnifiques renardis bleus dont la fourrure est si recherchée et atteint des prix tellement élevés, qu'nne pelisse, ainsi garnie, vaut à St-Pétersbourg de 60 à 80,000 fr. Les chasseurs de fourrures. - Le com-

80,000 ir. Les Esquimaux et leurs congénères des régions

A 80,000 fr.

Les Esquimaux et leurs congénères des règions polaires ont, du reste, de rudes concurrents dans les chasseurs que les hasards de la vie, l'amour du lacre out ameués Jans ces pays ignores. Ce sont généralement des Américains, des Russes, des Sibèriens qui se livrent avec passion à cette étrange profession.

Rèunis à deux ou trois, munis de légers traineaux avec leurs attelages de chiens, de carabines à lougue portée, de munitions, de quelques vivres ils se lancent à l'aveature dans ce désert de glace, aitendant tout de leur courage et de leur bonne étoile. Vienne la nuit ou l'ouragan, ils élèvent à la hâte une maison de neige. formée de blocs superposés les uns aux autres, qui leuroffre rapidement un asile et ils s'enferment à la garde de la Providence; eux aussi viennent, non plus échanger, mais vendre leurs pelleteries aux agents du gouvernement, et plus tard, quand vient le printemps un long convoi conduit ces riches dépouilles du Nord, à Tobolsk d'abord, puis en Europe.

Parfois les Esquimaux et les chasseurs viennent à se rencontrer, et d'ordinaire l'entrevue est des plus cordiales; les pauvres gens ont toujours quelques pelleteries à échanger et l'accord n'est jamais long à se faire.

C'est pourtant à ées pauvres gens, à ceschasseurs aventureux que nos aimables lectrices doivent ces belles fourronses si souples et si chandes dont elles aiment à se parer et elles sont loin de se douter des peines, des fatigues, des dangers que bravent ceux qui vont les leur conquérir, dans les glaces

peines, des fatigues, des dangers que bravent eaux qui vont les leur conquérir, dans les glaces du pôle.

Double tentative d'assassinat à Saint-Quentin. — Un triste drame a mis en émoi ven-dredi matin la rue Saint-Martin, à Saint-Quentin.

La maison portant le n· 14 de cette rue est occupée par M. A. Damaye, camionneur, directeur de la succărsale des Messageries nationales.

Un ancien employé de M. Damaye, le sieur Mahieu, ancien brasseur et ancien comptable dans une sucreir des environs, employé récemment encore chez M. de Jaër, consul de Belgique à Saint Questin, s'est introduit dans le bureau où travaillait M. Damaye, et sans mot dire a tiréquatre coups de revolver dont deux ont atteint le camien neur à la joue et au cou.

Ge premier crime accompli, le meurtrier est monté au premier étage cù se trouvait sa femme, gouvernante de M. Damaye et avec qui caluicientretenait, dit on des relations intimes : là, Mahieu a tiré deux coups de revolver qui ordireit entretenait, dit on des relations intimes : là, Mahieu a tiré deux coups de revolver qui ordireit es graves : des soins lui ont été prodigués par plusieurs médecins et on espère lui conserver la vie. On ignore quel mobile a pu pousser au crime M. Mahieu, qui était un employé laborieux et estimé d'un caractère très froid et très pacifique.

Différentes versions circulent dans le public à ce sujet : d'accuns prétendent que la jalousie seule a pu faire sortir M. Mahieu de sa réserve ordinaire, d'autres affirment que des discussions d'intérêts avaient excité M. Mahieu contre son ancien patron.

Le meurtrier a été immédiatement arrêté; il n'a

Le meurtrier a été immédiatement arrêté; il n'a

Le meurtrier a été immédiatement arrete; il n'a opposé d'ailleurs aucune résistance. Cette d'ouble tentative d'assassinat a produit une émotion considérable dans la ville et dans toute la région, ou M. Damaye, entrepreneur des diligences du Catelet, de Beaurevoir. Villers-Outréaux, etc., est très consu

LES AMAZONES Ce peuple d'amazones, antrefois tant vanté, Dout l'adresse au combat valait la cruanté, On le verra, superbe et fier, l'arc au corsage, Dans la garde d'honneur du roi noir Makoko, Au brillant défilé des Princes du Conge, Que prépare à Roubaix la maison Vaissier frères—Noble cité du Nord, de tes enfants sois fière I 14337d Savonnorie du Congo, Paris-Roubaix.

CHOSES & AUTRES

Dans l'intimité:
On vient de servir un poulet dont le meilleur couteau ne saurait entamer la carcasse, plus dure que du cœur de chêne.
Chaoun s'excrime tour à tour; personne ne réussit à le découper.
La maîtresse de maison est désolée, mais elle centire criment.

s'en tire gaiement :

— Dame ! dit-elle, je vous avais prèvenus...

— Comment cela?
 — Ne vous avais-je pas dit que ce poulet serait...
non plat de résistance?

TRIBUNAUX

LL PROCÈS DE MOLEN

Voici le compte-rendu de l'audience de la cour d'assises de Dijon de mercredi:

L'audience est ouverte à 9 h. 10.

Dans la seconde partie desa plaidoirie, Me Nourrissat demande au président de l'autoriser, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, à faire passer sous les yeux des jurés des exemplaires autographes de la requête en divorce deposée devant la 4e chambre civile de la Seine par M. de Molen contre sa femme.

M' Falateut s'oppose absolument à une communication de cotte sorte. Si la cour en décidait autrement, il la prierait alors de veuloir. bien autoriser la lecture tout entière du jugement de la 4e chambre.

riser la lecture tout entière du jugement de la 4° chambre.
L'avocat général déclare qu'il se verra obligé de réclamer le huis clos, si on fait entendre dans cette enceinte des paroles de nature à porter atteinte à la morale publique.

M' Nourrissat répond qu'il ne donnera pas lecture de ce qui pourrait offenser et blesser l'auditoire. L'honorable avocat lit, en l'atténuant le plus possible, une pièce dans laquelle le comte attribue à sa femme les vices les plus honteux, l'accusant d'être absolument corrompue.

En entendeut cette lecture, M. Chanteaud verse d'abondantes larmes.

Après avoir rappelé l'attitude qu'eut l'accusé après son arrestation, et les injures nouvelles qu'il proféra erntre celui qu'il vanait peut-être de tuer M' Nourrissat termine en s'ecriant:

SI les reproches que vous adressez à votre femme pouvaient être justiliés, vous ne lui auriez pas écrit les lettres affectueuses que j'ai dans mon dossier et dont je vais donner lecture. Vous l'auriez tuer en vous seriez devenue fou. On ne résiste pas à la douleur que doivent causer de pareilles reproductes.

as à la douleur que doivent causer de pareilles pas à audient que doit de dire de à présent urpitades.

« Messieurs, j'ai le droit de dire de à présent que la justification de Mile Chanteaud est faite. C'est avec une conviction profonde et en toute sincérité que j'ai defendu l'honneur de cette jeune femme qui a droit à toute notre pitié, à toute notre sympathie. >

La chaude parole de l'éloquent avocat paraît fortement impressionner l'anditoire.

L'audience est suspendue à onze heures, elle est reprise à 2 heures.

La salle est comble; il règne une grande agitation.

La salle est comble; il regne une granue agnation.

M'e Falateuf débute en disant qu'il a accepté de détendre un homme d'honneur et qu'il s'efforcera d'être à la hauteur de sa tache.

« Le terrain sur lequel l'avocat de la partie civile a placé le débat m'oblige, ajoute-t-il, à changer mes batteries. Je ne voulais rien dire se rapportant au procès civil, pensant n'avoir a plaider que des coups de revolver. L'avocat général seul a parle de cela. Quant M M Nourrissat, puisqu'il a cru devoir, pour défendre la vertu outragée, trainer mon client dans la boue, je vais mettre les points sur les t.

points sur les i.

«Le jugement de la 4e chambre, dont je vais lire certains passages, éclairera la celigion des

lire certains passages, éclairera la celigion des jurés.»

¼º Falateuf cite les faits de la rue Lavoisier et du Café Américain; il parle d'une danseuse de l'Opéra et d'une artiste du Palais-Royal, amies peut-être trop intimes, dit-il. de Mlle Chanteaud.
Il fait remarquer que le jugeuent de la 4e chambre ne fait pas la preuve de l'innocence de la comtesse de Molen. Il parle ensaite maliciousement des lettres adressées par la comtesse à son mari et ajoute: « Ces lettres sont conçues dans un style qui ne dénote pas la femme; il est vrai, que le style, c'est l'homme.» (Rires).

Après la plaidoirie de Mº Falateuf, l'avocat-general, dans sa réplique qui ne dure pas moins d'une demi-heure, adjure les jurés de ne pas ou-

général, dans sa réplique qui ne dure pas moins d'une demi-heure, adjure les jurés de ne pas oublier qu'ils ont un assassin devant eux. Il leur demande de rendre un verdict de culpabilité. De Molen, dans une véritable plaidoirie, excipe de ses bons sentiments, dit qu'il regrette l'acte coupable auquel il sest laisse entrainer; il jure qu'il n'a jamais voula tuer ni sa femme ni M. Boissin, et remet sa destinée entre les mains des hommes d'honneur qui vont décider de son sort.

VERDICT. - CONDAMNATION

A septheures, les jures se retirent pour délibé-rer, rapportent une demi heure après un verdict affirmatif, sur la question du meurtre et de pré-mèditation, avec admission de circonstances atté-rentes. La cour condamne de Molen à dix ans de tra-

partie civile. L'audience est levée à 7 h. 45.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL) La question des Boockmackers

« Le conseil municipal de Paris s'est longuement occupé hier des boockmakers, et il a paru croire au cours de cette discussion que l'administration et le parquet hésitaient à poursuivre le jeu sur les champs de courses.

parquet hésitaient à poursuivre le jeu sur les champs de courses.

» Il n'en est rien, et nous croyons savoir, au contraire, que l'administration s'est sérieusement occupée de cette question, dans laquelle se trouvent intéressés le ministre de l'intérieur et celui de la justice.

» Le parquet est d'accord d'ailleurs avec l'administration et l'on prendra prochainement des mesures énergiques sans distinction contre les paris faits sur la pelouse et ceux faits au pesage par les hommes qui en font métier, c'est-à-dire par les boockmakers.»

Le mouvement insurrectionnel en Bulgarie

en Bulgarie

Suivant une dépêche arrivée de Bucharest, on croit que les communications sont coupées par les insérgés entre Varna, Schoumla et Sofia. Cependant, les garnisons de Varna et Schoumla pourront arriver demain devant Silistria, dont la garnison comprend 900 hommes, plus les réservistes, soit environ 3,000 hommes.

On croit que Schoumla se prononcera pour l'insurrection, mais Varna est heistant.

Il est probable que le mouvement insurrectionva as généraliser.

L'Italie et les empires du centre. — Le re-nouvellement de l'entente formellement annoncé.

Londres, 3 mars. — On télégraphie de Vienne an Standard de ce matin : « On dément de Rome et de Pesth les détails pu-bliés en Allemagne sur l'alliance austro-italo-alle-mande

blies en Allemagne sur l'anhance austro-laio-alle-mande.

» On déclare prématurée la nouvelle que je vous ai donnée il y a quelques jours de la conclusion d'un nouvel accord.

nouvel accord.

» Je n'ai pas à m'inquièter de savoir si tous les détails qui ont été publiés sont exacts, mais je maintiens que le roi d'Italie, les cabinets de Vienne et de Berlin est renouvelé l'ailiance pour cinq aus.

» La crise ministérielle à Rome empêche en ce moment d'avouer ce fait, et le gouvernement autrichien aurait probablement désirs que ce nouveau traité restât secret comme l'autre, afin de ne pas irriter les catholiques influents. »

Troubles en Irlande

Londres, 3 mars. — Une sérieuse émeute a eu lieu, mardi soir, à Bally-Naunis, en Irlande. Une querelle s'étant televée parmi des paysans, la police dut intervenir et arrêta plusieurs per-

Sonnes.
Les paysans, surexcités, se mirent alors à jeter des pierres sur les agents et cherchèrent à délivrer les prisonniers.
Plusieurs agents ont été grièvement blessés. On a du faire venir des renforts, et grâce aux mesures prises, l'ordre est maintenant rétabli.

Voir, à la 1º page, les dépêches et la

CONCOURS HEBDOMADAIRE

CHARADE

Un aveugle, connu par sa folle inconstance
Conduit les coups de mon premier;
Un aveugle charmant que l'univers encense
Iris, habite mon dernier;
Un autre aveugle enfin, fameux par sa balance
Est le juge de mon entier.

ENIGME

ENIGME

En ma verte jeunesse, alors que j'élevais

Aussi haut que le ciel mon orgueilleuse tête

Les fiers tyrans de l'air, auteurs de la tempête,
Ont tenté vainement quelle force j'avais;
Je sors pour voir le monde et je quitte les bois;
Si je ne suis forcé, jamais je ne m'arrête;
Je fais de l'univers le prix de ma conquête

Et porte les trésors des peuples et des rois :
Je cours, sans me lasser, l'un et l'autre hémisphère;
Comme le roi des cieux je lance le toanerre.

LOGOGRIPHE Si l'on me prive d'air je ne serai qu'un Avec l'air qui me manque on me rend la raison.

Les lecteurs et lectrices qui trouveront les solutions peuvent les adresser à M. le Rédacteur du JOURNAL DE ROUBAIX, en ajoutant, sur l'enveloppe, la mention:

SOLUTIONS

Voici les solutions du concours du supplénent littéraire du 20 février :

l. CHARADE. - Moulin. LOGOGRIPHE. — Brave

Ont trouvé les solutions : Trois jeunes filles. — Un desceuvré. — Une nouvelle lectrice. — Un lecteur enchanté du sapplément du Journal de Roubaix. — Fieru des duues. — Un orphelin. — Un qui est en brouille avec plèment du Journal de Roubaix. — Fieur des duues. — Un orphelin. — Unquiest en brouille avec le ministre des linances. — In qu'Spérance intrigue. — Une amie de Lady Scrète. — S. Pérance. — Un pauvre myrte intrigué par Myosotis et Bouton de rose. — Un devineur par l'esprit des autres. — Cheveux en brosse. — La table de piquet du samedi soir, — Eglantine et réséda. — Un lecteur du ler zouave. — Lady Scrète est enchantee d'intriguer. — Un chevalier de la légion d'honneur. — Encore Maddvinte du Breueq. — Savat Byen à Croix. — Un cœur de vingt ans brisé. — Un ancien moblot. — Myosotis et Bouton de rose. — Piatin. — Un qui a été à la noce de sa sœur, lundi. — La petite Henriette amie de la petite Laure. — Un vieux grognard. — Un Roubaisien-Tourquennois. — Le liseré vert de Mary. — François et Louise. — Eglantine et cerise. — Mme S. D.. à Lannoy. — Le cètèbre domino bleu de mardi. — ET. — Queux de poire. — Un bonjour aux cinq têtes en porcelaine. — Deux fois 5 font 10. — La mère Thume. — Un membre de la chambre syndicale des auteurs. — Rends-moi l'espoir, ò S. Perance. — Une jeune fille de la rue de Tourcoing — Un habitué de la Belle-Vue. — Deux mussiciens de la Grande-Harmonie. — Les quatre petits lutins de la Providence à Tourcoing. — Un habitue de la Belle-Vue. — Deux musiciens de la Grande-Harmonie. — Les quatre petits lutins de la Providence, à Tourcoing. — Cinq têtes en porcelaine qui pirouettent toujours. — Tresse sur le dos. — Myosotis et Gellett. — Une brunette de la rue de Tourcoing. — Un petit tambour. — Mary, le liseré rouge de Nini. — Isabeau de Roubaix. — Pourquoi pas baronne? — L'ami de Loubaix. — Pourquoi pas baronne? — L'ami de Loubaix. — Colombes). — Un ancien caperal du 6me de ligne. — Aie, tu me marches sur le pied. — Un abonné de la rue de Gand. — Alinetta, attendant bruyère et myosotis. — Trois amis. — Cinq tisserands. — Un èleve de l'Institut Turgot.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction:
Voitus van Hamme. — Bureaux à 7 h. 1¼. — Ride
8 h. 0½. — Jeudi 3 mars 1857. — Vingtieme re
sentation d'abonnement. — Spectacle extraordinair
LES HUCGENOTS, grand-opera end actes et étable
paroles de Scribe, musique de Meyerbeer. — Mme
ville-Freninet, Mile Boyer, Mile Dupouy, MM. 88 Mme La Mile Boyer, Mile Dupouy, MM, Sour partit, Plain, Santenac. — Chour des Beigneuses, dans par Miles Lapucci, Adelaide, Cameron, Leroy, Charbon nelle, Charlette, Perrault, etc., etc. — Danse Bohe miennedanse par Miles Delas, Lapucci, Adelaide, Cameron Leroy, Charbonnelle, Charlotte, Perrault, etc., etc. — Grande mise en scene. — Grand orchestre sous la direction de M. Barwolf.

Le bureau de location, pour les places numérotes, che M. Jube, rue de la Gare. Pour les autres, à l'Hippodrome.—Service des voitures pour Tourcoing et bannoy.— Le service et au définitivement organise avec les voitures de lux de M. Cheralier, le prix des places est fixé à 75 c. par personne; ne seront garanties que les places prises à l'avance au guichet du grand théatre, avant la fin du ler entr'acte.

THEATRE DE ROUBAIX, situé rue Richard-Lenoir.—
Bureaux à 7 heures 1/2 : — Rideau à 8 heures 9/0. —
— Jeud's mars 1887. — Représentation extraordinaire. —
8 d'un cavalier ne paiera pas, doux dame accompagne d'une place. — Représentation au bénéfice de M. Fréd. Germain, régisseur-genéral et grand troisième rôle. —
M. BaZILE, comedie en vers en 3 actes, de M. Fréderic Germain, membre de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques.— let acte, Le complot d'un hypocrite. —
9 BaZILE — La verite — LEFETTI DUC 6.2. Es amours en 3 actes, par MM. H. Mellhac et L. Halevy, musique de Ch. Lecoq. — Ordre du speciale : 1. Bazile. — 2. Le Petit Duc.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 741° livraison (5 mars 1887). Texte : Second violon, par J. Glrardin. — Les amis, par Claire Chemin. — Tout pett, par Léon d'Avezan. — Vacances de Pàques, par Louis Reusselet. — Les emblèmes nationaux. — L'écriture des cartes, par E. Duhousset. Dessins de : Tofani, Ed. Zier, Duhousset. Bureaux à la librairie Hachette et C°, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Voice les communes belges pour lesquelles affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :

Artoing, Blandain, Celles, Comines, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin, Messines, Monscron, Moorslede, Nechin, Neuve-Eglise, Taintignies, Templeuve, Tournai, Warneton, Wervicq, Ypres.

Spécialement : Pavages, Sables et Graviers FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES

A. Pajot et Ch. Lefebyre

69 bis, rue Nationale, 69 bis
Coin de la r. del'Hoptial-Mil.
LILLE

6, rue la Gere, 6
près de la Grande-Pla
ROUBAIX

CHANGE

Opérations à terme

Paiement à échèance et SANS FRAIS des divers coupons dont la nature est affichée aux guichets de la maison. Coupons Emprunts de BRUXELLES. Paiement immédiat des Obligations non conver-ties. Listes complètes de tirage.

dentiste MÉDAILLE D'OR 77, rue Nationale, LILLE 1296

COUTEAUX Grands Rayons de Coutellerse

Conteaux de table et de dessert, de tous genre et de tous styles, en os, ébène, bufile, corne blonde ivoire, nacre, etc.

BONNAVE-PECQUEUR

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille. ROUBAIX COUTEAUX DE POCHE à une et plu-

 $FRANCE\ JUIVE$

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Le professeur BURGGRAEVE recevra chez lui, à Gand, rue des Baguettes, 50, le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures. 14294—24201

Dentiste Expert Dents et Dentiers perfectionnés Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

La nouvelle édition de la Brochure

Traité sur les vérifications de comptabilité, ouvrage spécialement destiné aux experts-comptables, aux commerçants, aux administrateurs de société. Prix: 3 fr. Etudes administrative et bureau-

ADRESSES COMMERCIALES

Cordonnerie, Nouveautés, Confections

(LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUPLIE RÉQULIÈREMENT DANS SA BRANDE ET DANS SA PETITE EDITION, LES ADMESSES DES PRINCI-AUX POURVISSUURS D'ARTICLES POUR CORDONNERIE, NOUVEAU-

PAUX POURNISBURG D'ABBULES FOUR CORNONNERE, NOVEMEN, CONFECTIONS, TEC.]

Au Cour social. Maison Louis Electbrust Erroutly, rue Saint-André, 29, à l'angle de la rue Saint-Jean, près la rue de Lannoy. — Vrale cordonnerie sur mesure et en magasin, pour hommes, dames et enfants. Devise : Vendre du bon pour vendre beauceup et vendre beaucoup our vendre beauceup et vendre beruccup et vendre benunchen son andrés.

Al Chaussure parisienne, Maison TEMPEZ. Cour fur l'extraler-Manupril vez successeur, 44 bis, Grande-Rue, Roubaix, en face le Cercle du Commerce. — Cette maison, une des plus anciennes, est bien comme pour vendre de confiance et à des prix très réduits, défant toute concurrence. Une remise est faite selon l'importance à tout acheteur payant comptant. On se charge des réparations à bre delai. 508

Au Palmis de Cristal, 16, Grande-Rue, Roubaix. — Vétements confectionnéset sur mesure, pour nommes et enfants. Prix-like.

Au Mouton couronne, place de la Liberté, l et 3. et Grande-Rue, 58, Roubaix, Spécialité nour

let 3, et Grande-Rue, 58, Roubaix. Spécialité pécul, hautes nouveautés noires et couleurs probes et confections. Cretonnes et croisés pour am blements, danelle blanche et couleurs, drapei noires et couleurs, articles blancs. Confections pedames et enfants. Soieries et velours noire et cleurs.

Roubaix.

Robes et manteaux confectionnes et sur mesure pour dames, filettes et enfants. — A l'Espérance, Senoutzen-Couzineau, 12, ruedu Viell-Abreuvoir, Roubaix. Il y a toujours en magasin choix considérable de modeles haute nouveauté, à des prix defiant toute concurrence. Pour satisfaire aux demandes faites, la maison laises aux clients qui le désirent la faculté de fournir leurs tissus ougarnitures. Spécialité pour deuil en 24 heures.

Maison A. BOUTR 36. ruedel'Espérance, Roubaix

ENTREPRISE

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Couvertures, zinguerie et plomberie Réparations en tous genres. Grande célérité

ACHAT ET VENTE A FORFAIT

exécutées par agents de change Courtage Officiel

BERNARD

CISEAUX Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour conturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, eiseaux bouts ronds, etc., etc.

RASOIRS garantis français, auglais, belges etc.

MAISON

sieurs lames, coupe-cors, couteaux-poignards, couteaux de poclet fins de tous modèles, etc. Couperets pour échantiillous Réparations et repassage tous les

10 centimes la Livraison EN VENTE

à la librairie du « Journal de Roubaix »

LE MASSON

EN VENTE aux bureaux du Journal de Roubaix

PETITS-FILS DE BELGES
augmentée d'une deuxients partie nouvelle exposant l'état de la question, depuis l'appel de la classe, qui a eu lieu en dècembre 1886.

cratiques des maisons de comme trie et de banque Prix : **2** fr.

de Roubaix-Tourcoing

Au Palais de Cristal, 16, Grande-Rue, Rou-baix. — Vétements confectionnés et sur mesure, pour hommes et enfants. Prix-fixe. 511 Elégance, Solidité, Garuntic. Habillements. 512 messure, pour hommes et enfants, aux prix de la fron-tière. Nouveautés pour confections. Spécialité de draps noirs pour deuils et noces. Victor Proyec, tailleur, 90, rue Elanchemaille. Roubaix. 512

Nonveautés, rouenneries, bonneterie, confections pour dames et enfants. Chemises confectionnées en tous genres. Veuve Mazure-Traffausté, ancienne maison Truffaut-Fournier, 42, Grande-Ruck Roubaix.

Le Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX.
Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX, r. Neuve 17